

# Info-Fassett Mai 2016

<u>Bureau Municipal</u>: 19, rue Gendron Téléphone : (819) 423-6943

Fassett J0V 1H0 Télécopieur : (819) 423-5388

Courriels: <u>munfassett@mrcpapineau.com</u> ou <u>maire.fassett@mrcpapineau.com</u>

Site web: www.village-fassett.com

Heures du bureau: Lundi au jeudi: 10h00 à 12h00 et 13h30 à 15h30

Vendredi: Fermé

#### Inspectrice en bâtiment : Cindy Lee Soulière



Heures de bureau de l'inspectrice pour la période estivale.

Rencontre de l'inspectrice en bâtiment sur rendez-vous en appelant au bureau municipal. <u>Elle est disponible les lundis de 8h00 à 16h00</u>. Nous vous rappelons que, pour toute construction ou rénovation, vous devez avoir un permis de la municipalité.

<u>Bibliothèque</u>: Prêt de livres, revues et utilisation gratuite d'Internet.

Heures: Lundi de 18h00 à 20h00 et Mercredi de 15h00 à 17h00

Travaux publics : Pour toute urgence, vous pouvez joindre nos employés des travaux publics aux numéros de cellulaires suivants : (819) 743-1489 ou (819) 743-3763.

# RAPPELS IMPORTANTS



Veuillez prendre note que le bureau municipal et la bibliothèque seront <u>fermé lundi le 23 mai</u> à l'occasion de la fête des Patriotes. La bibliothèque sera ouverte mardi le 24 mai aux heures du lundi.

#### PERMIS DE BRÛLAGE

Toute demande de permis de brûlage doit être faite 48 heures à l'avance en contactant le directeur des incendies, Daniel Bisson, au (819) 743-1489. N'oubliez pas qu'un incendie, provoqué par vous, peut vous coûter très cher avec vos assurances. Notre directeur ira sur place pour vous donner les consignes à respecter pour minimiser les risques de propagation. Il vous émettra un permis pour une période déterminée. Ce service est gratuit actuellement.

### TAXES MUNICIPALES



La date d'échéance de votre prochain versement de taxes est le 31 mai 2016. Si le paiement n'est pas fait à cette date, il faut tenir compte des intérêts.



#### RECYCLAGE

Pour plusieurs personnes, le recyclage semble être une tâche ardue. Voici un petit tableau qui pourra vous aider à récupérer.

N'oubliez pas que les bacs sur roues sont obligatoires. Vous pouvez vous en procurer en téléphonant au bureau municipal. Le montant des bacs bleus ou verts de 240 L est de 74.67\$ chacun et pour les 360 L, le montant est de 93.06 \$ chacun. Les taxes sont comprises dans ce prix.

Pour rendre la tâche plus facile pour les employés, nous vous demandons aussi de bien vouloir placer vos bacs avec les poignées sur le côté de la route. Nous vous demandons aussi de mettre votre bac de recyclage au chemin seulement lorsqu'il est plein.

Nous vous remercions de votre entière collaboration.

#### **ORDURES ET RECYCLAGE**

Pour la saison estivale, la cueillette des ordures et du recyclage se fera tous les mardis et pour les déchets spéciaux, elle sera faite <u>1 fois par mois</u>.

Celle-ci sera faite le lendemain des ordures, soit le <u>premier mercredi du mois</u>.

Cette cueillette des déchets spéciaux comprend les items suivants :

- Pneus sans jante
- Matériel électronique
- Huiles
- Peintures
- Feuilles
- Branches de moins de 4 pouces
- Métal et aluminium
- Batterie d'auto (Un baril est installé à la municipalité pour les piles de maison de type AA, AAA, etc...)
- Électro ménagers
- Etc

De façon à faciliter notre travail et si vous ne voulez pas attendre au début du mois suivant pour disposer de ces déchets, vous pouvez venir les déposer au terrain du garage municipal. L'accès se fait par la Montée Fassett. À la clôture, il y a un cabanon où vous pouvez déposer les objets ou contenants d'huile. Même chose pour le gazon et les branches, vous verrez juste avant la clôture, il y a des tas à gauche du chemin.

Ce changement est fait dans un souci de diminution des gaz à effet de serre en effectuant la cueillette une fois par mois, sensibiliser les citoyens à collaborer à garder leur village beau et propre. Il s'en suit une diminution des dépenses de carburant et d'usure sur nos véhicules.

Nous devons tous collaborer si possible pour diminuer les dépenses et éviter des hausses de taxes municipales.



#### **UTILISATION DE L'EAU POTABLE**

(Tableau des heures permises d'utilisation du 15 avril au 15 septembre)

Arrosage, lavage ou remplissage	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi et dimanche
Pelouse	19h à 21h	19h à 21h	Interdit	19h à 21h	19h à 21h	19h à 21h
Jardins, potagers, fleurs, arbres et arbustes	Autorisé en tout temps Si effectué au moyen d'un boyau d'arrosage muni d'un pistolet.					
Véhicules routiers bâtiments	Autorisé en tout temps Si effectué au moyen d'un boyau d'arrosage muni d'un pistolet.					
Allées et entrées	Interdit en tout temps					
Piscine	Autorisé en tout temps <u>(Informer la municipalité)</u> En autant que le remplissage soit effectué sous la surveillance de l'occupant afin d'éviter tout débordement. <u>Idéalement sur plusieurs jours</u>					

## POMPIERS VOLONTAIRES DEMANDÉS



Nous sommes à la recherche de personnes motivées, sérieuses et ponctuelles pour devenir pompier volontaire. Personnes intéressées, veuillez entrer en contact avec le Directeur des incendies, Daniel Bisson au 819-743-1489.

## PERSONNES INTÉRESSÉES

Nous sommes à la recherche de personnes motivées pour former un comité consultatif en urbanisme (CCU), personne intéressée, veuillez nous contacter soit par téléphone 819-423-6943 ou par courriel munfassett@mrcpapineau.com



# 21-22 MAI 2016



82, RUE PRINCIPALE (ENTREPÔT DE PAUL GIROUX)

POUR LA RÉSERVATION DE TABLES (GRATUITES), TÉLÉPHO NEZ À

**VIATEUR PRUD'HOMME** 

AU 819-743-4664

## JARDIN COLLECTIF DE FASSETT



Suite au très faible taux de participation pour **Le Jardin Partage** ce 12 mai dernier, nous avons dû annuler l'activité. Cela dit, les personnes intéressées à faire un jardin communautaire doivent communiquer avec l'alliance alimentaire au <u>819-983-1714</u> ou par courriel à <u>alliancealimentairepapineau@gmail.com</u>

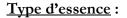
#### DISTRIBUTION D'ARBRES CULTIVÉS



# Pour les résidents de la municipalité de Fassett seulement

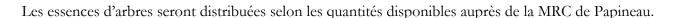
**Quand**: le 27 mai 2016 de 13h00 à 16h00

<u>**Où**</u> : Garage Municipale



Pins rouges Pins blancs

Bouleaux jaunes Chênes à gros fruits Épinettes blanches Mélèzes Laricins Chênes rouges Cerisiers tardifs Érables à sucres Caryers cordiformes



La municipalité invite particulièrement les propriétaires riverains des lacs et des cours d'eau à réserver des arbres et planter ces arbres dans la bande de protection riveraine. La plantation d'arbres sur la bande de protection riveraine est une façon de respecter le règlement sur la renaturation des rives.

#### Pour réservations d'arbres :

Municipalité de Fassett Cindy Turpin 819-423-6943



#### Avis de recherche

Tu as du temps libre! Tu as des compétences en comptabilité! Ce message est pour toi! Nous sommes à la recherche d'un(e) trésorier (re) pour la fabrique St-Fidèle de Fassett. Pour plus d'informations contactez M. Réal Labbé, Président au 819-423-5093.

#### Demande de don

La fabrique St-Fidèle de Fassett manque de moyen pour l'entretien annuel de l'église. À ce titre, nous sollicitons votre bienveillance afin de nous accorder votre soutien financier, un don serait donc grandement apprécié. Vous pouvez le faire soit par chèque au nom de la fabrique ou me contacter au 819-423-5093. Nous vous remercions d'avance pour votre support, M. Réal Labbé, Président





# Municipalité de Fassett

#### OFFRE D'EMPLOI JOURNALIER EN TRAVAUX PUBLIC

#### RESPONSABILITÉS

- Effectuer la cueillette des feuilles, branches, métal, ect...
- Effectuer la cueillette des ordures et du recyclage.
- Tonte de gazon, râtelage.
- Entretenir l'équipement, les terrains et les immeubles municipaux.
- Peinture
- Travailler sous la supervision de l'inspecteur municipal et son adjointe.
- Tout autre travail exigé par le poste.

#### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Avoir une bonne condition physique
- Apte à travailler seul (beaucoup d'initiative) ou en équipe.
- Permis de conduire (Classe 3 est un atout)
- Bonne maitrise des outils manuels, électriques et à essence.

#### **CONDITIONS DE TRAVAIL**

Rémunération selon l'expérience. Semaine de travail de 4 jours de 7.5 heures. Durée de l'emploi : 3 mois

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 25 mai 2016 à l'adresse suivante :

Comité de sélection (journalier) 19, rue Gendron Fassett (Québec) JOV 1H0

Tél: (819) 423-6943 (entre 9h00 et 15h30)

ou par courriel : <u>munfassett@mrcpapineau.com</u>